

L'air du temps



n° 68

- ▶ Vers un Projet Educatif Local
- ▶ Les dossiers suivis...
Les dossiers à suivre...
- ▶ Les routes
- ▶ La vie des associations
- ▶ Des rendez-vous

Conseil Municipal

**Mercredi 2 juillet
à 20h30**

Ordre du jour

- Routes communales : le point sur les travaux 2008
- Désignation des délégués pour la Commission Départementale d'Equipement Commercial
- ONF : affouage et pistes forestières
- La Scie : règlement pour les locations
- Restaurant scolaire : accès aux enfants non scolarisés
- Le point sur les projets d'aménagement du village de Rencurel (lotissements et traversée) suite aux rapports qui ont été remis et aux consultations d'experts qui ont eu lieu.

Rappel

**Le secrétariat de Mairie sera fermé
du 16 au 20 juin.**

juin

2008

Bulletin mensuel de Rencurel



Edito

Pour que l'information circule entre la mairie, les associations et l'ensemble des habitants, il nous a paru important que *L'Air du Temps* paraisse tous les mois, à une date régulière (milieu du mois).

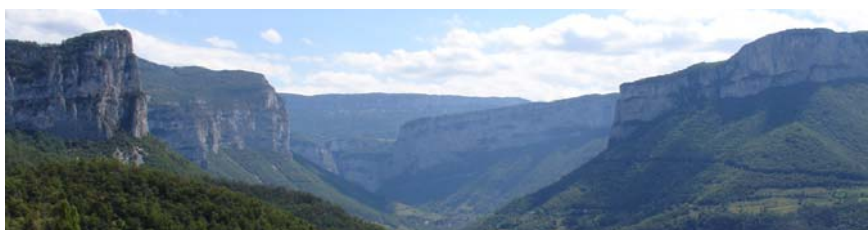
Pour que *L'Air du Temps* soit vivant, il est important que tous les acteurs de la vie locale pensent à l'utiliser pour communiquer en temps utile sur leurs activités. L'habitude n'est pas encore prise mais gageons que cela viendra.

Pour que les rapports entre les citoyens et leurs institutions ne soient pas entachés de soupçons il ne faut pas que les premiers aient le sentiment que les secondes leur cache quelque chose. Concernant les travaux sur nos routes, il y a encore des progrès à faire ! L'absence d'information laisse place aux supputations et aux rumeurs les plus détestables. Les visites de chantiers qui avaient été envisagées pourraient être un début de réponse. En attendant qu'un site internet informe en temps réel et situe l'avancement des travaux par rapport aux prévisions.

Pour que la démocratie soit vivante, il faut que l'information fasse appel à l'intelligence de ceux qui la reçoivent, à leur sens critique et à leur force de proposition. Aussi, avons-nous pris le parti d'informer avant que les projets ne soient bouclés et les décisions prises. Il en est ainsi par exemple, du Projet Educatif Local dont il est question dans ce numéro alors qu'il est loin d'être une affaire aboutie. L'avenir de ce projet dépend de l'implication de beaucoup d'entre nous, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre.

L'information n'est pas un long fleuve tranquille.

Michel Eymard, adjoint au maire





Projet Educatif Local : le débat est ouvert

Deux emplois jusque-là affectés aux temps scolaires et périscolaires seront prochainement vacants. Ces postes étaient occupés par Mélanie et Claire (contrats d'aide au retour à l'emploi non renouvelables). **C'est l'occasion de réfléchir ensemble à l'action éducative à mener et de redéfinir les profils de postes.**

Deux circulaires interministérielles parues en 1998 et 2000 proposent un cadre pour mettre en place des **Contrats Educatifs Locaux (CEL)**. C'est sur la base de ces deux textes que s'est engagée la réflexion.

Le mardi 3 juin, une première réunion a rassemblé les membres de la commission école (élus et DDEN⁽¹⁾), des membres de l'association de parents d'élèves, des Grimpillons et de l'Oustaou.

De cette réunion, est sortie une liste de besoins à satisfaire et d'objectifs à atteindre :

- Accueillir les enfants dont les parents travaillent, avant l'heure d'ouverture de l'école, après la fin

des classes et le mercredi (qui sera entièrement libre l'an prochain puisque les enfants n'auront plus que 24h de classe par semaine - au lieu de 26 - réparties sur 4 jours)

- Accueillir un grand nombre des enfants de la commune dans deux restaurants scolaires,
- Permettre aux enfants de la commune de pratiquer des activités sportives et culturelles diversifiées,
- Leur favoriser une ouverture sur d'autres, sur des cultures différentes (par le biais de l'intercommunalité, par la recherche de contacts réguliers avec des structures en milieu urbain, etc.),
- Viser une cohérence et une complémentarité entre les différents temps de l'enfant hors de la famille (temps scolaire, temps péri et extrascolaire), entre les activités pratiquées à l'école et en dehors de l'école (ce qui favorise la réussite),

La commune peut contribuer à satisfaire ces besoins et à atteindre ces objectifs, mais elle ne peut le faire seule. Il en est de même pour chaque association prise isolément.

C'est pourquoi les participants à la réunion du 3 juin ont souhaité, dès à présent, associer à la réflexion les enseignantes et d'autres associations ou structures qui pourraient apporter leur concours à la définition et à la mise en œuvre d'un **Projet Educatif Local** (Ski-club, Foyer de ski de fond, Domi'Chats, bibliothèque, Syndicat d'Initiative, Centre des Coulmes/association Léo Lagrange...). Tous étant invités à une **réunion en mairie le vendredi 20 juin à 20h30.**

Parallèlement, la réflexion sera portée au niveau de la CCBI, lors de la réunion de la commission Vie locale (qui a en charge le secteur enfance /jeunesse) prévue le 11 juin.

(1)

DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale (pour Rencurel, Geneviève Ravix)

CCBI : Communauté de Commune de la Bourne à l'Isère

Un premier questionnaire a été diffusé pour essayer de mieux cerner les besoins pour le mercredi. Merci de le retourner en temps utile.



Restaurant scolaire : pour alimenter le débat

Le 15 mai dernier le Parc du Vercors organisait, à Saint-Martin-en-Vercors, un « temps de valorisation » des animations conduites sur le thème « Alimentation – Santé – Territoire » au cours de l'année scolaire.

Cécile Braida et Viviane Fourier ont assisté à cette manifestation et nous en retracent les moments forts.

Depuis septembre dernier, les écoles de Saint-Julien-en-Vercors et de Saint-Martin-en-Vercors se font livrer des repas « biologiques à 90% » par Christophe, du restaurant Brochier, à Saint-Julien.

A la grande surprise de l'instituteur de Saint-Martin, les enfants ont eu des réactions plutôt vives par rapport à ce changement d'alimentation, entraînant parfois quelques discriminations entre ceux qui mangeaient « bien », c'est-à-dire « bio », et ceux qui mangeaient « mal », c'est-à-dire « non bio ».

Aussi, le PNRV⁽¹⁾, avec l'appui du CPIE⁽¹⁾ Vercors, ont-ils organisé des animations autour du thème « Alimentation – Santé – Territoire » en direction des deux écoles, tout au long de l'année.

Le 15 mai dernier, nous étions conviés à la clôture de ces animations qui se déroulait en trois phases.

Tout d'abord, un spectacle pour enfants présenté par la compagnie *Les arts verts* qui nous a entraînés dans l'aventure d'un petit renard à la découverte des aliments et de leur composition.

Puis la visite d'une exposition préparée par les enfants sur les budgets hebdomadaires consacrés à la nourriture dans plusieurs pays du monde. Deux exemples qui interpellent : 500 € par semaine pour une famille de 4 personnes en Allemagne, 1,50 € pour une famille de 6 personnes au Sahel.

Enfin, un échange, entre le PNRV et le CPIE d'une part et le maire de Saint-Martin, des conseillers municipaux de Saint-Agnan et de Rencurel et Christophe, du restaurant Brochier d'autre part.

Les conseillers municipaux de Saint-Agnan étaient intéressés par ce service et ils étaient même prêts à accepter de payer le repas 5 €. Restait notamment

le problème du transport, comme avait déjà pu le constater la délégation de Rencurel qui avait pris contact en avril (voir *L'Air du temps* n°66).

Le cuisinier a attiré l'attention sur les critiques qui lui sont faites par certains parents d'élèves (il ferait de gros bénéfices alors que les portions seraient réduites). Cela l'agace car il a, dit-il, du mal à tirer de réels profits de cette activité.

La représentante du CPIE était là pour évaluer les besoins du cuisinier et des collectivités afin de mettre en place certains moyens qui permettraient de pérenniser ce service.

Affaire à suivre, donc.

(1)

PNRV : Parc Naturel Régional du Vercors

CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement



Affaires suivies... Affaires à suivre...

Echos du Conseil Municipal du 21 mai 2008

L'église... suite

Au cours de sa dernière séance, le Conseil Municipal a autorisé le maire à prendre un arrêté de fermeture du bâtiment en raison des risques d'effondrement qui persistent (les travaux de confortement provisoire effectués ne permettant pas, selon les experts, d'assurer la sécurité de l'édifice).

Des contacts ont été pris avec la commune de Saint-Julien pour que l'accès à l'église du village soit facilité aux familles de Rencurel pour les cérémonies de mariages, de baptêmes, d'obsèques.

Toute décision concernant l'avenir du bâtiment est suspendue en l'attente d'un diagnostic archéologique obligatoire.

Ce diagnostic (qui demandera une semaine) devrait avoir lieu dans un délai de 2 mois à compter du 6 juin, selon une information qui a été récemment communiquée par le service de l'Etat qui doit l'effectuer.

A suivre donc...

L'Espace Naturel Sensible des Rimets... suite

Dans *L'Air du Temps* n°67, nous avons informé du projet intitulé « Espace Naturel Sensible de la vallée fossile des Rimets » (ENS des Rimets).

Le Conseil Municipal avait à se prononcer sur le Plan de Préservation et d'Interprétation (PPI) du site qui lui avait été remis début mai.

Approuver ce plan signifiait engager la commune dans la mise en œuvre des actions préconisées pour préserver le site et l'ouvrir au public. C'est ce qu'a fait le Conseil Municipal après un examen attentif du document et de ses implications.

Le projet a été présenté par le maire à la commission environnement du Conseil Général de l'Isère, le mardi 10 juin. Et ce, en vue de sa validation par l'Assemblée Départementale ; validation dont dépend l'octroi des subventions prévues.

Si le dossier suit normalement son cours, nous sommes donc tout près du lancement des premières actions concrètes.

Sécurité des bâtiments communaux

En ce début de mandat un état des lieux des bâtiments communaux nous a paru nécessaire.

Les établissements recevant du public (ERP) nous paraissant prioritaires, nous nous sommes intéressés en premier lieu à l'école de la Balme. Si sa rénovation ne date que de quelques années (2002), le dossier administratif correspondant était encore à élaborer ; notamment la notice de sécurité correspondante. C'est chose faite et nous attendons la visite du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour que tout soit enfin formalisé. Nous procéderons de même pour l'école du village afin que tout soit prêt pour une rentrée de septembre sereine.

L'assainissement au village : des erreurs à purger !

Nous devons faire un constat plutôt amer à propos du système d'assainissement collectif du village. Cet équipement d'un coût de 650 000 € TTC ne fonctionne pas correctement. Des eaux pluviales vont dans le réseau, des eaux usées ne sont pas collectées, la pouzzolane du filtre en sortie de fosse se colmate très fréquemment, le système de « bypass » de la fosse fonctionne trop souvent et donc des eaux usées ne sont pas traitées. Négligences des entreprises, négligences dans le suivi des travaux, ...

La chasse aux sorcières n'est pas ouverte, et donc, aujourd'hui, nous faisons le tour de toutes les maisons afin de vérifier la collecte des eaux usées.

A l'hôtel Le Marronnier, des travaux sont prévus pour que les eaux pluviales ne soient plus mélangées aux eaux usées ; au niveau de la maison Guillermet, des eaux pluviales sont collectées et des eaux usées ne

le sont probablement pas, des vérifications par coloration sont programmées dans les jours qui viennent ; la canalisation dans le garage de la maison Quagliotti/Meunier a dernièrement été bouchée par un morceau de béton, un curage vient d'être effectué afin de garantir un fonctionnement correct, ...



Nous allons continuer ce travail jusqu'à ce que tout soit en ordre. Après cela, nous souhaitons poursuivre ce réseau collectif vers la Lauze et Feuilletière comme prévu initialement, tout en réévaluant la situation de la Balme et du Col de Romeyère.

Côté assainissement autonome, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) mis en place au niveau de la CCBI poursuit son travail d'état des lieux sur la commune. Jean-Roch Lardé continue les visites des installations, vérifie le fonctionnement, explique les normes, donne des conseils sur les travaux à envisager, conseille sur les bureaux d'études et entreprises, indique les démarches à suivre pour obtenir des subventions, ... Un rapport des installations visitées en 2007 et 2008 sera remis à la mairie en fin d'année.



Les routes... encore

Les Ecouges

Le 18 mai, Didier Lattard a interpellé Bernard Pérezio, Conseiller Général, à propos de la route des Ecouges :

- délais pour le démarrage des travaux,
- absence de signalisation de déviation à St Gervais,
- présence de peinture grise sur les noms de Rencurel et du Col de Romeyère au niveau des panneaux sur la départementale 1532,
- inquiétude des commerçants et des habitants en raison du passage quasiment nul au Col et au village,

Voici la réponse de Bernard Pérezio reçue en mairie le 5 juin.

(...) « Concernant la route des Ecouges, j'ai contacté les techniciens du territoire Sud-Grésivaudan pour m'assurer qu'une signalisation de déviation soit bien en place côté Saint-Gervais.

Dans le cadre des travaux à réaliser en falaise, le Conseil Général de l'Isère, comme toutes les collectivités locales, est tenu de respecter les procédures légales assurant une parfaite concurrence des entreprises dans des délais de réponse imposés par la loi et permettant aussi, par l'encadrement des coordinateurs de sécurité, des techniques étudiées et reconnues pour la sécurité des

travailleurs en falaise.

Nous demandons toutefois aux entreprises un planning de réalisation avec comme objectif de rouvrir la route des Ecouges vers le 15 septembre prochain. » (...)

Les Gorges de la Bourne

Depuis le début des travaux (13



mai) dans les Gorges de la Bourne, aucune

information n'a été transmise à la mairie à propos du déroulement des travaux : moyens humains et matériels engagés, tâches réalisées, suivi du chantier et état d'avancement par rapport au planning prévisionnel.

Mais soyons rassurés, pour les travaux programmés cet automne, nous devrions être beaucoup mieux informés puisqu'il suffira de se rendre à Pont-en-Royans (ou à Villard ou aux Jarrands) pour lire les messages d'information sur les panneaux lumineux !

Pour être plus proche de nous, le Conseil Général pourrait utiliser les autoroutes de l'information



Office de tourisme

Vendredi 30 mai, l'Office de Tourisme de Pont-en-Royans - Porte du Vercors tenait son assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'Administration comprend trois collèges : « élus représentant les communes du canton », « professionnels du tourisme » et « commerces et individuels ». Le collège des élus a été largement renouvelé suite aux élections municipales de mars dernier.

Christian Stanzer participait à l'assemblée générale en qualité de représentant de la commune de Rencurel et Michel Eymard en qualité de représentant de la CCBI. Joëlle Stanzer et Henri Vernissac changent de collège (respectivement « élus » et « professionnels du tourisme ») pour intégrer le collège « commerces et individuels ».

A noter que l'Office de Tourisme (O.T.) bénéficie cette année encore de subventions exceptionnelles pour « une campagne de promotion massive avant l'été » : 20 000 € de la commune de Pont-en-Royans, 30 000 € de la CCBI et 50 000€ du Conseil Général. Et ceci afin d'essayer de lutter contre la désaffection du Royans et du Vercors suite aux accidents survenus dans les Gorges de la Bourne et aux fermetures répétées de la route.



Changement de propriétaire

L'OPAC vend ses appartements à La Balme.



Concernant, le bâtiment proche de l'aire de jeux, 6 appartements sur 8 ont déjà trouvé acquéreurs ; ceux du bâtiment Salazard sont visités régulièrement.

Une convention va être signée entre le syndicat des copropriétaires et la

commune, intégrant des servitudes de passage et de canalisation pour permettre aux nouveaux propriétaires d'accéder à leur domicile en toute légalité, et permettre à la copropriété de gérer au mieux l'entretien de la citerne de gaz (pour le bâtiment proche de l'aire de jeux) et celui du système d'assainissement utilisé par les 2 bâtiments.

Suite à la visite du SATESE (Service d'Assistance Technique et d'Etude aux Stations d'Epuration) et de Jean-Roch Lardé du SPANC, il est probable qu'il faille entièrement remplacer le système d'assainissement autonome existant car sa capacité de traitement est quasiment nulle.

Notons aussi qu'un groupe comprenant des représentants de l'OT et de la CCBI travaille sur l'aménagement des parties centrales des ronds-points de Clairiveaux (croisement route d'Auberives/départementale 1532) et de la croisée de Saint-Just dans le sens de la promotion touristique du Royans et du Vercors.

L'air du temps par internet

L'air du temps est disponible via internet et en plus il est en couleur ! Transmettez vite votre adresse e.mail à la mairie : rencurel.mairie@orange.fr



8 mai

La traditionnelle célébration du 8 mai s'est déroulée au Pont du Violon avec un public représentant toutes les générations.

La cérémonie a débuté par la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Puis, un hommage aux combattants de Rencurel et de Méaudre morts sur la commune, a

été rendu par les enfants présents. Nous tenons à remercier chaleureusement Henri Chabert qui a participé à la cérémonie et nous a fait l'honneur de porter le drapeau.

Nous nous sommes tous retrouvés à l'hôtel du Marronnier pour un verre de l'amitié.



Structure intercommunale



Le Syndicat Mixte du Pays Sud-Grésivaudan rassemble 3 Communautés de Communes : de la Bourne à l'Isère (CCBI), du Pays de Saint-Marcellin (CCPSM) et de Vinay (CCV), ce qui correspond à 43 communes.

Son rôle est de conduire des activités d'étude, d'animation ou de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques, d'intérêt collectif, prévus dans la Charte de Pays et le Contrat de Développement de Pays du Sud-Grésivaudan.

Suite au renouvellement des équipes municipales, les 24 délégués du Syndicat Mixte du Pays Sud-Grésivaudan se sont réunis les 7 et 27 mai à la Maison de l'Economie à Saint-Marcellin, pour procéder notamment à l'élection du

Président et des 7 Vice-Présidents, et à la constitution des commissions.

La CCBI est représentée par 6 délégués : Yves Pillet (Maire de Pont-en-Royans), Jean-Claude Potié (Maire d'Izeron), André Romey (Maire de St-Pierre-de-Chérennes), Joël O'Baton (Maire de St-Just-de-Claix), Micheline Blambert (Conseillère de St-Romans) et Didier Lattard (Maire de Rencurel).

Jean-Michel Revol, Maire de Saint-Marcellin et Conseiller Général, a été élu Président et succède à Robert Pinet. Yves Pillet et Jean-Claude Potié ont été élus respectivement 1^{er} et 6^{ème} Vice-Présidents. Didier Lattard est impliqué dans la commission Tourisme et la commission Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).



A propos d'école

Difficultés scolaires... Handicap...

Le 23 mai dernier, Didier Lattard et Michel Eymard ont rencontré l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de Saint-Marcellin dont dépendent les écoles de la commune. L'entretien a été largement consacré aux dispositifs prévus pour l'aide aux enfants handicapés ou en difficultés scolaires.

L'IEN a rappelé que l'aide aux enfants en difficultés scolaires était du ressort des enseignants, secondés éventuellement par le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED) auquel ils peuvent faire appel.

Il a ajouté que, l'an prochain, les enseignants consacreront 2 heures par semaine, en dehors des 24h de classe, à une aide individualisée ou en très petits groupes aux enfants qui ont du mal à suivre.

La loi de 2005 prévoit que lorsqu'il y a un handicap reconnu, la Maison Des Personnes Handicapées (MDPH de l'Isère) peut demander à l'Inspecteur d'Académie de mettre en place une aide spécifique. Il peut alors y avoir nomination d'un(e) Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) qui sera présent(e) auprès de l'enfant pendant un certain nombre d'heures scolaires. L'aide peut aussi prendre la forme de l'attribution à l'enfant d'un matériel spécifique (outil informatique et logiciel spécifique par exemple).

La reconnaissance d'un handicap ne peut se faire que si les parents entreprennent les démarches nécessaires (se renseigner auprès des enseignants, du médecin scolaire, du médecin traitant).

Horaires scolaires

Rappelons que les horaires scolaires sont :
9h - 12h, le matin
13h25 - 16h25, l'après-midi
(13h30 - 16h30 à La Balme)

L'accueil des enfants par les enseignants se fait 10 mn avant l'heure de commencement de la classe, soit à partir de 8h50 le matin et à partir de 13h15 l'après-midi (13h20 à La Balme). Un enfant ne peut venir avant ces heures-là que s'il est inscrit à la garderie du matin ou au restaurant scolaire.

Après la classe tout enfant doit quitter l'école à 12h et à 16h25 (16h30 à La Balme) sauf s'il est inscrit au restaurant scolaire ou à la garderie du soir.

Des nouvelles des associations

Retour sur la saison de ski 2007/2008

Cette année encore, les pistes de Romeyère ont fait des heureux....

En effet c'est avec joie que nous avons passé les vacances de Noël sur les pistes enneigées.

Cette saison a plutôt bien commencé, la neige et des nouveautés étant au rendez-vous.

Patrick Peysson, moniteur ESF détaché de l'école de ski de Corrençon, a pu enseigner le ski alpin et le snow-board. Merci à l'ESF de Corrençon.

Nous avons pu mettre en place et financer à hauteur de 50% des cours collectifs réservés aux membres du ski-club pendant les vacances de Noël et les week-end. Inutile de préciser que nos bambins ont adoré et progressé ! Malheureusement, nous n'avons pu continuer cette belle aventure pendant les vacances de février, faute de neige.

Nous sommes bien conscients que pour faire vivre notre petite station, il faut poursuivre nos efforts et innover. Merci à tous ceux qui y contribuent d'une façon ou d'une autre.

Un salut à nos perchmans, au personnel de location et de caisse qui

Côté ski alpin...



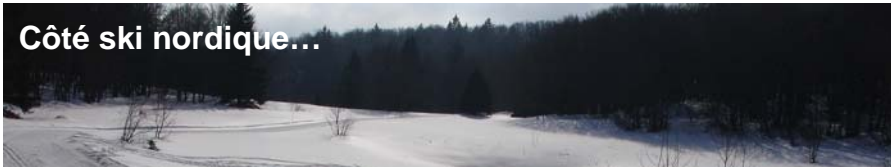
ont répondu présents. On attend les candidatures pour l'année prochaine. Nous remercions également Seb et Louise, les nouveaux gérants de L'Elfe Bar et de la salle hors sac, et Geneviève Ravix de l'auberge du Col. Ces commerces sont indispensables à la

station.

Cet automne, débute la grande révision des téléskis qui va s'étaler sur trois ou quatre ans (1 télésiège par an) avec l'aide de la mairie. A la saison prochaine !

Le ski-club

Côté ski nordique...



Nous avons eu de la neige sauf... pendant les vacances de février, la saison a donc été mitigée ! Et le déneigement de la route du Mont Noir ne nous a pas facilité la vie !!

Beaucoup plus inquiétant pour la survie de notre association : la désertion des écoles qui refusent que les enfants empruntent les Gorges.... Résultat : 150 écoliers sont venus skier cette année à Rencurel contre 1200 l'an dernier ! La mauvaise presse autour de nos routes remet en cause tout le fonctionnement du foyer et la fréquentation de notre site magnifique.

Le challenge Bleu Vert et son trail des Coulmes a remporté un vif succès. La participation des plus jeunes était plus importante cette année, bravo à nos graines de champions !!

La nocturne de la St Valentin a manqué de neige mais les adeptes ont répondu présents ! Ce fut une soirée chaleureuse et pleine de bonne humeur... Merci au Centre des Coulmes pour son accueil toujours aussi convivial.

Les journées d'initiation ont surtout

attiré quelques enfants du village qui ont visiblement apprécié les jeux de Jean-Marc et de Thierry ... A refaire...

Renaud et Philippe ont fait découvrir, en raquettes, le col et ses environs à quelques novices... Nous remercions comme chaque année les bénévoles et nos partenaires (Mairie, CCBI, Office de Tourisme, Centre des Coulmes...) sans qui rien ne serait possible.... Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau membre en la personne d'Hugues Leclerc à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette super équipe !!! Toute nouvelle âme apporte du dynamisme. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Comme dans toute association, l'essoufflement menace... Nous recherchons également un salarié pour la prochaine saison ; contacter Renaud Callet, Jean-Marc Idelon ou Karine Callet pour toute demande.

En attendant de vous revoir sur nos pistes, nous vous souhaitons un bel et agréable été et vous disons à bientôt !

L'équipe du foyer de fond de Rencurel

**Le Club de la Doulouche
vous invite
à son pique-nique
Vendredi 27 juin
à 11h
A la fontaine de Pétouze
(route de Presles)**

Le Club serait heureux de recevoir ses adhérents, les plus de 50 ans du pays et les membres des clubs amis. Chacun apportera son repas et son matériel de pique-nique, sans oublier les indispensables boules, jeux de cartes et chapeaux. Le goûter sera offert par le Club.

En cas de mauvais temps, rendez-vous à La Scie (La Balme de Rencurel)

**L'Air du Temps n° 69
paraîtra le 12 juillet.**

Merci aux associations de **déposer leurs articles** où les **dates de leurs manifestations** en mairie **avant le 5 juillet** ou, mieux encore, d'envoyer tout ceci à l'adresse courriel de la mairie :

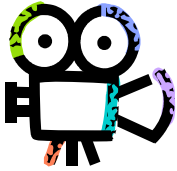
rencurel.mairie@orange.fr

Des nouvelles des associations

Assemblée Générale du Syndicat d'Initiatives de Rencurel, le 20 mai 2008.

L'Assemblée Générale a approuvé les rapports moral et financier et élu le nouveau Conseil d'Administration de l'association, qui a lui-même élu le nouveau bureau :

Président : Jean-Pierre GALLY
Trésorière : Suzanne GAUTHIER
Secrétaire : Monique EYMARD
Secrétaire adjoint : Robert ARGENCE



Point fort de cette année 2007/2008 du Syndicat d'Initiative, **les séances mensuelles de cinéma à La Scie** n'ont pas manqué de soulever des questions au cours de l'Assemblée Générale.

Pourquoi ne pas projeter des nouveautés ?

Légalement, nous ne pouvons projeter que des DVD loués par un organisme qui acquitte les droits, *VidéoVision*. Cela exclut les films de l'année puisqu'il faut attendre leur sortie en DVD.

Comment sont sélectionnés les films ?

Chaque membre d'un petit groupe

représentant divers associations (Parents d'élèves, Club de la Doulouche, Domi'Chats et bien sûr Syndicat d'Initiatives) fait une sélection personnelle dans le catalogue *VidéoVision* et la confronte à celle des autres membres du groupe pour aboutir au programme d'un semestre aussi divers que possible.

Pour respecter les délais, la sélection pour le second semestre a déjà été communiquée à *VidéoVision*.

Les personnes qui désireraient participer à la prochaine sélection peuvent consulter le catalogue sur Internet :

<http://www.videovision.fr/Catalogue%20VHS%202005.doc>

et laisser leurs coordonnées à la Mairie (bientôt une adresse mail pour le SI) pour qu'elles soient invitées à la prochaine réunion de programmation.

Les séances sont-elles réservées aux habitants de Rencurel ?

Tous les habitants de Rencurel sont membres de droit de l'association SI et peuvent participer aux activités proposées. Des contacts seront pris avec Saint-Julien pour voir dans quelles conditions les séances pourraient être ouvertes aux habitants de cette commune voisine.

Nous avons aussi envisagé la possibilité de discuter autour d'un verre avant et/ou après les séances.

Il faut souligner, pour conclure, que ces séances de cinéma ont d'ores-et-déjà trouvé leur public puisque chaque film a réuni entre 22 et 50 spectateurs.

Les Grimpillons font leurs comptes et remercient !

La fin de l'année solaire approche. Pour les Grimpillons, c'est l'heure de faire le point sur l'état des finances avant d'aborder les vacances.

La vente de muguet lors de la matinée du 1^{er} mai a permis de récolter la somme de **330,80 €** Une réussite que nous vous devons à vous tous qui nous avez accueillis si chaleureusement. 150 brins ont permis de

faire rentrer un peu de bonheur chez vous. Malheureusement, victimes de leur succès, ils n'ont pu faire le bonheur de tous puisque nous avons manqué de clochettes. Nos excuses à ceux qui nous attendaient.

Pour **la vente de plats à emporter** "diots à la bourguignonne", un grand merci à nos chefs cuisiniers (Michel et Fabrice). Cette vente dégage un bénéfice de **596,74 €**



Notre **marché aux plantes et plants potagers** du 24 mai, qui a eu lieu dans la cour de l'école de Rencurel, a permis de récolter **703,15 €**

Malgré un temps incertain la fête de la pêche a eu lieu et **le vide grenier a eu du succès**. Merci aux exposants pour cette journée fort sympathique. L'expérience est à renouveler.



Rappelons que le produit de ces actions permettra non seulement le fonctionnement du **centre aéré du mois de juillet** mais aussi et surtout, de participer au financement d'un **séjour** « découverte de la voile ». Douze enfants de Rencurel, de 9 à 11 ans, partiront ainsi fin août **sur l'île de Frioul**. Votre participation à nos animations nous permet de réduire d'autant le coût de la participation demandée aux familles.

Fête Nationale

Feu d'artifice et restauration le dimanche 13 juillet

Comme l'an dernier (si la pluie cesse pour qu'Hervé puisse faire les foins...) **le feu d'artifice sera tiré à 22h30** par la commune dans le champ **en contrebas de la terrasse de l'hôtel Le Marronnier** (Merci à Marcelle Pérazzi et à ses filles qui ont aimablement donné l'autorisation).

Deux possibilités de restauration sur place :

- Repas avant le feu d'artifice (15 €) : buffet d'entrées, grillades à volonté, frites et dessert.
Réservation obligatoire au 04 76 38 97 68, le mardi 8 juillet au plus tard.
- Restauration rapide en terrasse au cours de la soirée.

Animation musicale et bal en terrasse.



Stages musicaux et concerts



Cet été, l'Association des Rencontres Symphoniques organise des stages musicaux, au Centre des Coulmes, et propose aussi un programme de concerts riche et varié.

Le but de cette association est de favoriser l'accès à la musique sous toutes ses formes aux familles défavorisées ainsi

qu'aux personnes handicapées, de développer la formation musicale et aussi de promouvoir de jeunes compositeurs et concertistes.

N'hésitez pas à contacter Frédéric du Centre des Coulmes (04 76 38 96 90) pour des renseignements sur les stages ou à consulter le site www.lars.fr.

Six concerts sont prévus au mois de juillet :

- **Vendredi 4 juillet à 21H** : concert d'ouverture avec le trio Blue-Cowers, rock et blues des années 1970-1980, au Centre des Coulmes du Col de Romeyère.
- **Jedi 10 juillet à 11H** : apéritif-concert jazz avec le sextet de l'ARS, au restaurant de la Bourne à la Balme de Rencurel.
- **Jedi 17 juillet à 21H** : Manboss-Reggae au Val des Genêts à Rencurel.
- **Vendredi 18 juillet à 20H** : repas-concert avec le duo Sam et Djil, rock, blues, country, à l'auberge Les Galopins à Malleval.
- **Jedi 24 juillet à 21H** : rétrospective des années 1970-1980 avec le groupe TFT au restaurant Le Marronnier à Rencurel.
- **Vendredi 25 juillet à 21H** : concert de chant classique et comédie musicale avec Annie-Béatrice Lepre et Elisabeth Lecoanet et leurs élèves, au Centre des Coulmes du Col de Romeyère.

Si vous avez des problèmes de transport pour vous rendre aux concerts, appelez Frédéric qui fera le maximum afin de permettre un accès à tous.

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Par qui ?
Vendredi 20 juin à 20h30	Réunion Projet Educatif Local	Mairie	Commission école et associations invitées
Dimanche 22 juin à partir de 10h	Kermesse des écoles	Sur l'aire de loisirs de La Balme	Association des parents d'élèves
Vendredi 27 juin à partir de 11h	Pique-nique	Fontaine de Pétouze	Club de la Doulouche
Vendredi 27 juin à partir de 19h	De Nord en Sud (ouverture) Conte musical, concerts, danse	Musée de l'eau (parvis) Pont-en-Royans	Rencontres culturelles Sud-Grésivaudan/Sénégal
Samedi 28 juin	Punk Arcorde	Elfe Bar	
Mercredi 2 juillet à 20h30	Conseil Municipal	Mairie	
Vendredi 4 juillet à 21h	Concert inaugural des stages musicaux d'été	Centre des Coulmes	ARS
Samedi 5 juillet	Sound system reggae/ragga	Elfe Bar	
Jedi 10 juillet à 11h	Apéritif-concert jazz	Restaurant de la Bourne - La Balme	Sextet de l'ARS
Vendredi 11 juillet à 21h	Cinéma <i>Chicken Run</i>	La Scie	Syndicat d'Initiative
Samedi 12 juillet	Basta paï paï + Dj reggae	Elfe Bar	
Dimanche 13 juillet à 22h30	Feu d'artifice	Au-dessous de l'hôtel Le Marronnier	Commune / SI Hôtel Le Marronnier

Petites annonces

A vendre

Renault **CLIO 1.9L diesel**
Toutes options + climatisation
Année 2001 - Couleur blanche
146 000 km
CT ok
Prix : 4 000 €
tel : 06 64 61 71 95

A louer

Au Val des Genêts

T4 de 98 m², disponible immédiatement, année, ou mois ou semaine.

T3 de 75m², à la semaine en juin.

T2 de 74 m² disponible le 8 juillet, à l'année.

